

57E

;

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole au nom du Burkina Faso dont la participation régulière aux sessions de la Commission pour la Population et le Développement traduit l'engagement réel de mon pays à jouer sa pleine partition dans la poursuite des objectifs que nous avons en partage.

De par le thème qu'elle a retenu, il est évident que cette 57^{ème} session est loin d'être un simple rituel. Au-delà de l'évaluation et de l'appréciation de nos parcours convergeant vers la réalisation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), elle est pour nous une opportunité renouvelée, de nous enrichir mutuellement de nos expériences respectives.

Ces résultats sont le fruit de douze engagements regroupés en cinq domaines prioritaires que sont : l'accès à la santé maternelle ; la lutte contre les violences sexistes et pratiques préjudiciables ; la mobilisation du financement nécessaire en soutien au programme d'action de la CIPD ; la promotion du dividende démographique et la promotion de la couverture universelle sanitaire.

Pour répondre aux questions essentielles de gouvernance et de suivi, le Burkina Faso a mis en place un Comité comprenant des départements ministériels, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

C'est le lieu pour moi de saluer l'excellent travail que réalise la représentation de l'UNFPA au Burkina Faso, avec laquelle nous avons un dialogue permanent, ouvert et orienté sur les résultats.

En dépit des résultats encourageants, les efforts de mon pays sont plombés dans la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD par deux facteurs majeurs :

- Les difficultés d'accès aux zones à fort défi sécuritaire, mais où la question de la disponibilité des services sociaux de base se posent avec acuité,
- et la suspension ou l'arrêt des financements de certains projets d'envergure au moment où ils sont plus que nécessaires.

M'intéressant à la question cruciale des baisses de financements, je voudrais relever qu'aucune agence, aucun bureau n'a pu boucler ses prévisions budgétaires en 2023 et l'année 2024 s'annonce bien plus difficile.

Or chaque dollar manquant dont nous avons besoin, retarde non seulement de manière notable le rendez-vous de 2030 mais constitue une opportunité pour le terrorisme de gagner du terrain et de perdurer.

Nous avons trente années durant, travaillé avec nos partenaires à construire un parcours éloquent en résultats, mais qui reste aujourd'hui menacés, faute de financement.

Pendant combien de temps allons-nous poursuivre le rationnement des financements en sachant que des femmes et des enfants en payent le lourd tribut ?

Convaincu que l'accélération de la mise en œuvre des engagements de Nairobi est essentielle à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030, le Burkina Faso réaffirme son engagement à préserver les acquis et à intensifier ses efforts en synergie avec tous les acteurs.

La décennie d'action nous offre cette opportunité, saisissons-la !

Je vous remercie.